

Québec, le 27 mai 2014

Monsieur Richard Constantineau  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
Municipalité de Bolton-Est  
858, route Missisquoi  
Bolton-Est (Québec) J0E 1G0

**Objet : Attestation d'officialisation**

Monsieur,

Nous désirons vous informer que la Commission de toponymie, lors de sa réunion tenue le 9 mai 2014, a officialisé un odonyme pour désigner une voie de communication située sur le territoire de votre municipalité. Vous trouverez ci-joint l'attestation d'officialisation de ce nouveau nom.

Nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire,



André Gagnon

AG/FC/nb

p. j. Attestation d'officialisation

c. c. Monsieur Guy Jauron, MRC de Memphrémagog

## Attestation d'officialisation

En vertu des dispositions de la **Charte de la langue française** (L.R.Q., c. C-11), la Commission de toponymie assume le mandat général de gérer la nomenclature géographique du Québec. À cette fin, il lui revient d'approuver les toponymes et les odonymes qu'elle juge conformes à ses critères de choix et à ses règles d'écriture.

Lorsque d'autres organismes de l'Administration exercent une compétence concurrente, la Commission peut, avec leur assentiment, déterminer ou changer les noms de lieux sur lesquels s'exerce cette compétence. Dans tous les autres cas, la Commission peut, de sa propre autorité, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms.

Dès la publication à la **Gazette officielle du Québec** des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation (art. 128).

Il est attesté, par la présente, que la Commission de toponymie a officialisé le nom suivant, lors de sa réunion tenue le 9 mai 2014 :

---

Bolton-Est

Région administrative: Estrie

MRC ou territoire équivalent à une MRC:Memphrémagog

---

Toponyme

Type d'entité

Chat-Gris, Impasse du

Impasse

# Commission de toponymie

## Bordereau d'inscription

Numéro : OF-14.036      Responsable : Rochette, Michel

Présentation  
Date : 2014-05-09      Décision  
2014-05-09      Numéro  
Suite au BI : \_\_\_\_\_

Objet : Cas ponctuel

Région administrative : Estrie      MRC : Memphrémagog

Territoire de localisation : 45095 M Bolton-Est

Latitude : 45°12'00"      Longitude : 72°21'00"      Feuillet : 31H/01

Origine de la demande :

Bolton-Est M, 45095

Analyse de la question :

La Municipalité de Bolton-Est nous a fait parvenir une résolution municipale concernant un nouveau nom de voie de communication.

Recommandation :

Il est recommandé d'approuver la nouvelle dénomination soumise en analyse.

## Documents annexés :

Statut décidé	OP
Entités odonymiques	1
Total	1

Nombre total de toponymes ou d'odonymes examinés : 1

Décision : Approuvé

Commentaire :

Numéro BI : OF-14.036

Bordereau d'inscription

<u>Numéro</u>	<u>No séq.</u>	<u>Toponyme</u>	<u>Statut</u>		<u>Code</u>	<u>Forme</u>	<u>Qual.</u>	<u>Type</u>
			<u>actuel</u>	<u>proposé</u>	<u>ling.</u>	<u>norm.</u>	<u>Usage</u>	

\*\*\* Chat-Gris, Impasse du (Impasse; 45°12'00" 72°21'00"; 31H/01; Bolton-Est M, 45095)

1.0	423 387	Chat-Gris, Impasse du	IN	OP	11				
-----	---------	-----------------------	----	----	----	--	--	--	--

- 1- Champ note
- 2- Commentaire au requérant
- 3- Note pour le Web
- 4- Notice pour le Web
- 5- Analyse de la question

- 1- Résolution municipale 2014-02-1648. MIR 2014-02 \*
- 3- Ce nom a été choisi sans raison précise.